

DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Un puissant levier d'internationalisation



La Presse — La diplomatie économique tunisienne est tenue, comme l'affirme souvent le Président de la République, par le devoir de préserver les intérêts stratégiques du pays avant tout autre considération. D'où l'importance du choix du profil.

► page 3

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

Les établissements classés appelés à déposer leur étude de dépollution avant fin 2025

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts visant à accélérer la réalisation des projets et au soutien à l'investissement, autorisant temporairement l'adoption de l'étude de dépollution comme mécanisme légal de régularisation pour les établissements industriels.

► page 3

EDITORIAL

La Tunisie nouvelle tient mordicus à sa souveraineté

Par Nouredine HLAOUI

LA Tunisie nouvelle, sous la présidence de Kais Saïed depuis 2019 et, plus particulièrement, depuis le processus du 25 juillet 2021, ne cesse de clamer l'indépendance de sa décision et son attachement total à sa souveraineté, loin de toute ingérence étrangère, quelle que soit sa provenance.

Cette approche vient d'être réitérée, de la manière la plus éclatante, avec la convocation de l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Palais de Carthage où le Président de la République lui a fait part d'une vive protestation concernant le non-respect des règles du travail diplomatique.

En effet, le Chef de l'Etat lui a exprimé le mécontentement de notre pays à la suite du recours à des pratiques effectuées «en dehors des cadres officiels reconnus par les usages diplomatiques, alors qu'il est l'ambassadeur plénipotentiaire de l'Union européenne auprès de l'Etat tunisien et de ses institutions officielles».

Rappelons, dans cet ordre d'idées, que la Convention de Vienne, en date de 1961, a pour but de faciliter les relations internationales pacifiques en fournissant un cadre pour la communication et l'interaction entre les Etats sans accorder, toutefois, des avantages ou des privilèges individuels, mais elle permet un accomplissement des fonctions des missions diplomatiques et consulaires dans le cadre du respect de la souveraineté des pays hôtes.

D'ailleurs, l'article 41 de la Convention de Vienne stipule, noir sur blanc, que «tous les diplomates ont le devoir de respecter les lois et règlements de l'Etat accréditaire tout en ayant, également, le devoir de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de cet Etat».

Ainsi, on ne peut être plus clair quant au comportement de l'ambassadeur qui vient de déroger à son statut et à ses prérogatives vis-à-vis de notre pays puisqu'il a agi en dehors des voies officielles et des usages diplomatiques établis et aux protocoles en vigueur en Tunisie et qui sont conformes aux règles établies par les instances internationales.

Donc, le Président Kais Saïed vient de prouver, si besoin est, qu'il demeure fidèle à la gestion conçue en matière de relations internationales, une gestion marquée par un attachement infailible à la souveraineté nationale et à l'indépendance de la décision de l'Etat, tout en suivant une démarche pragmatique axée sur les intérêts nationaux, la recherche de la diversification des partenariats avec les différents acteurs, y compris la Chine et les Etats-Unis.

De plus, le Chef de l'Etat réaffirme la primauté de la souveraineté nationale, dans la mesure où notre pays ne peut admettre la moindre tutelle, directe ou indirecte, tout en rappelant que les relations avec les partenaires internationaux doivent être marquées par la transparence et le respect des intérêts mutuels.



BANQUE MONDIALE

Rebond tunisien, signes d'espoir



La Presse — Après plusieurs années de croissance modérée, l'économie tunisienne montre des signes de reprise en 2025, portée par l'agriculture, le tourisme et la construction. Dans ce contexte fragile, le programme de protection sociale Amen demeure un levier crucial pour soutenir les ménages vulnérables et réduire la pauvreté.

► page 4

TUNISIE-OMC

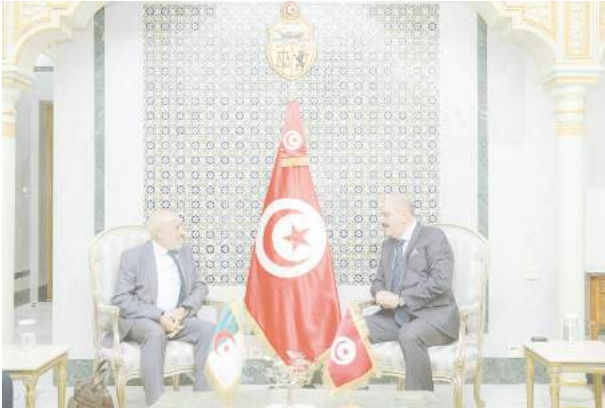
La Tunisie engagée en faveur d'un système commercial multilatéral fiable, juste et inclusif



► page 4

RELATIONS TUNISO-ALGÉRIENNES

Un nouvel élan diplomatique avant l'échéance de décembre



Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, a reçu hier une délégation représentant le Parlement algérien, composée de membres du groupe parlementaire d'amitié tuniso-algérienne, conduite par Mohamed El Hadi Tebsi.

► page 3

DÉBATS BUDGÉTAIRES — MISSION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Focus sur le développement de l'initiative privée et des sociétés communautaires

L'année 2026 sera marquée par la mise en œuvre des projets programmés, le lancement d'appels d'offres pour plusieurs nouveaux centres de formation, l'exploitation d'un système de veille des métiers pour déterminer les besoins de l'économie en compétences à court et moyen terme. 230 sociétés communautaires ont été lancées générant 380 postes d'emploi et 88 sociétés ont obtenu des financements de plus de 29.46 millions de dinars.

► page 3

ABONNEMENT

27-11-25

SPORT

► pages 15 — 16

LA COUPE ARABE AU QATAR À PARTIR DU 1^{ER} DÉCEMBRE

Quelles finalités ? Quel intérêt ?

La Presse — Cette coupe arabe, quel que soit le résultat final, permet à notre sélection et au personnel d'encadrement à tous les niveaux de réellement travailler et d'emmagasiner les analyses et les conclusions.

BASKET — COUP D'ENVOI DES ÉLIMINATOIRES DU MONDIAL 2027 À RADÈS

Du cœur avant tout !

La Presse — Une équipe en pleine transition et qui veut retrouver son prestige. Le premier match face au Nigeria cet après-midi s'annonce capital pour annoncer la couleur.

L'ASM QUITTE LA ZONE ROUGE À LA FIN DE LA PHASE ALLER

L'objectif est quasi atteint...

La Presse — Pour leur retour en Ligue 1, l'objectif des Marsois est d'assurer leur maintien parmi l'élite. Pour le moment, l'objectif est quasi atteint en attendant de s'éloigner davantage de la zone de la relégation.

LE CAB PREND TROP DE CARTONS ROUGES

Indiscipline quand tu nous tiens !

La Presse — A plusieurs reprises, les Cabistes se sont retrouvés en infériorité numérique lors de cette première partie du championnat.

DES COACHS DE TYPE CONSOMMABLES EN L2

Une instabilité chronique du staff technique

La Presse — Alors que l'on s'apprête à enchaîner ce week-end avec la 11^e journée du championnat de L2, jusque-là les changements fréquents d'entraîneurs ont touché quasiment le tiers des coaches du groupe A et du groupe B.

► page 2

SOCIÉTÉ

DROITS DES FEMMES À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

Entre loi et réalité, l'écart se creuse !

La Presse — Les femmes bénéficient-elles de leurs droits à la santé et à la sécurité au travail ? Il semble que oui pour certaines, et non pour d'autres ! Le Code du travail considère que les travailleurs sont égaux en matière de droits et de devoirs. Le principe de l'égalité entre l'homme et la femme, voire de la non-discrimination sur fond sexiste, est clair dans l'article 5.

280x160px

JOURNÉES THÉÂTRALES DE CARTHAGE

DEMAIN SOIR AU THÉÂTRE MUNICIPAL

« Une comédie brillante pour relancer le théâtre tunisien »

La Presse — Demain soir au Théâtre municipal de Tunis, dans le cadre des Journées théâtrales de Carthage, Abdelaziz Meherzi dévoile en première sa nouvelle création : une comédie raffinée en dialecte tunisien, inspirée de La Locandiera de Carlo Goldoni.

280x160px

CULTURE

► page 6

► page 5

ÉCONOMIE

FESTIVAL INTERNATIONAL DU SAHARA

Comment révéler au monde les trésors de Douz ?

La Presse — Le Sahara de Douz, avec ses dunes dorées et ses traditions nomades, possède un luxe naturel que peu de lieux au monde peuvent offrir. Pourtant, le Festival international du Sahara n'a pas encore pleinement transformé ce potentiel en expérience haut de gamme. L'authenticité y est, le décor aussi... mais le voyageur exigeant attend toujours que l'écrin et la magie soient à la hauteur de la promesse.

280x160px

Festival du Sahara à Douz